

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 1 (1856)
Heft: 11

Artikel: Les troupes suisses au service étranger [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour le reste de l'année courante est fixé à 4 fr. 50. On s'abonne directement chez **CORBAZ ET ROUILLET FILS**, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — **Les troupes suisses au service étranger (suite).** — **Histoire de la campagne de 1799 en Suisse (suite).** — **Règles du tir du fusil d'infanterie.** — **Nouvelles et chronique.**

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.¹

IV.

Après avoir examiné dans le précédent numéro ce qui est relatif au service des Suisses en France, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les autres Etats qui ont suivi cet exemple et compté des Suisses sous leurs drapeaux ; savoir l'Espagne, la Savoie et la Hollande, puis l'Autriche, Naples, Rome et Venise. L'Angleterre, la Prusse et la Suède n'ont eu que passagèrement des Suisses à leur service. Nous ne pouvons parler ici de tentatives isolées d'enrôlement faites par de petits Etats, tels que certaines villes impériales, par exemple Nuremberg avant les guerres de Bourgogne, le duché de Schleswig-Holstein, pour lequel le colonel Beck, de Bâle, chercha en 1633 à lever un régiment, et d'autres encore.

L'Espagne prit en 1574 les premières troupes suisses à son service ; le colonel Walther, de Roll, conduisit dans les Flandres un régiment recruté dans les Petits-Cantons et composé de 4,000 hommes. Le gouverneur Louis de Roquesens, après la première campagne, offensa tellement les Suisses par ses manières hautaines et orgueilleuses, qu'ils rentrèrent dans leurs foyers dès la fin de l'année.

Sous Philippe IV, ce service prit une extension plus considérable ; le colonel Gaspard Lussi, d'Unterwald, conduisit à deux reprises, en 1603 et 1607, un régiment de 3,000 hommes dans les Flandres, où périrent un grand nombre d'entre eux. En 1610, le colonel Conrad de Beroldingen recruta un régiment de 4,000 hommes qui fut employé dans le duché de Milan, appartenant alors à la couronne

¹ Voir les numéros 4, 6 et 7.

d'Espagne, et qui séjourna dans cette contrée jusqu'en 1644, après avoir été, dans l'intervalle, plusieurs fois licencié et réformé; les soldats étaient pour la plupart originaires des Petits-Cantons; Lucerne ne fit de capitulation avec l'Espagne qu'en 1664. Cette année-là, deux régiments de 3,000 hommes chacun partirent pour l'Espagne, sous le commandement des colonels Beroldingen et Closs; ils combattirent contre le Portugal, perdirent plus des trois quarts de leurs hommes, et furent licenciés en 1668.

Sous Charles II, quatre régiments, qui comptaient en moyenne un effectif de 2,500 hommes chacun, firent la guerre en Catalogne, de 1673 jusqu'en 1689; le régiment de Beroldingen se distingua particulièrement près de Girone, où il mit en déroute l'arrière-garde française. Ce fut le premier régiment espagnol où la baïonnette remplaça la pique. En 1686 et 1693, des troupes suisses en nombre à peu près aussi considérable furent employées dans le Milanais.

Philippe V fut le premier des rois d'Espagne qui prit à sa solde des régiments protestants; ils étaient commandés par André de Salis et le colonel Mayr, et avaient servi précédemment à Venise; en 1703, l'habit uniforme fut introduit dans le régiment lucernois d'Amrhin; deux régiments, sous le commandement des colonels Albertini et de Betschart, perdirent, de 1703 à 1706, les deux tiers de leurs hommes. Sous ce roi bigot, qui ne tarda pas à expulser de son royaume tous les officiers et soldats protestants qui ne voulaient pas se faire catholiques, les régiments devinrent permanents; à cet effet il y eut, en 1743, une nouvelle levée de quatre régiments, qui furent placés sous les ordres des colonels Sury, George Dunant (Irlandais, auquel le prince-abbé de Saint-Gall fournit un régiment), Joseph et Charles de Reding. Ce fut encore sous ce même roi que les Suisses firent la guerre pour la première fois sur un autre continent; deux régiments, sous les colonels Bessler, d'Uri, et Arregger, de Soleure, se battirent contre les Maures à Oran et à Ceuta.

Sous les successeurs de ce prince, ces quatre régiments déployèrent une grande bravoure dans toutes les guerres que l'Espagne entreprit; cependant les difficultés du recrutement en firent bientôt descendre l'effectif à 5,000 hommes, nombre qu'ils n'ont jamais dépassé jusqu'en 1805, où ils furent renforcés par des prisonniers de guerre autrichiens; dans les combats qui eurent lieu depuis 1807 jusqu'en 1813, les débris de ces régiments se distinguèrent d'une manière remarquable, mais non sans éprouver bien des vicissitudes; ils se recrutèrent en partie au moyen des déserteurs et des prisonniers des régiments suisses au service de France qui, de leur côté, se complétaient de la même manière par les régiments au service d'Espagne. Théodore

de Reding se distingua comme général, en contribuant puissamment à la fameuse capitulation de Baylen et en disputant la Catalogne au général Gouvion-Saint-Cyr; il tomba, mortellement blessé, à la bataille de Vals en 1809.

En 1823, les derniers débris de ces régiments furent incorporés à l'armée espagnole, et c'est ainsi que finit ce service étranger, sans que l'Espagne ait jusqu'à présent rempli ses obligations envers les officiers et les soldats licenciés. Les négociations entamées à cet effet n'amènèrent aucun résultat, et ces braves ont été frustrés de leurs espérances. On peut évaluer, et cela sans exagération, à 125,000 hommes le nombre des Suisses qui ont servi en Espagne depuis 1574 jusqu'en 1823; à l'exception de quelques régiments protestants, tous les autres ont été fournis par les cantons catholiques et par le prince-abbé de Saint-Gall.

On vit en 1582, pour la première fois, un régiment suisse au service de la Savoie, sous le règne du duc Charles-Emmanuel I^{er}: les 1500 hommes dont il se composait furent licenciés la même année, à la suite de réclamations faites par le gouvernement de Berne. Onze ans après, le colonel Lussi, qui, comme nous l'avons vu plus haut, entra au service d'Espagne, enrôla un régiment de 2,000 hommes, qui ne servit également qu'une année; à partir de cette époque, on vit presque toutes les années un nouveau régiment suisse entrer au service de la Savoie, pour être congédié au bout de douze mois; tous ces régiments se distinguaient par leur bravoure dans les différentes affaires auxquelles ils prirent part. En 1597, on enrôla comme gardes du corps 200 Suisses, qui furent organisés à peu près comme les Cent-Suisses en France, et dont le lieutenant-général de Kalbermatten fut le dernier commandant, en 1799. Sous Victor-Amédée II, 6000 Suisses se trouvaient au service de la Savoie, mais comme ils refusèrent, lors de la guerre de la succession (1707), de marcher contre la France, ensuite d'ordres émanant des cantons capitulés, ils furent congédiés. Plus tard, sous Charles-Emmanuel, une nouvelle capitulation fut conclue; en 1743 il y avait, outre la garde du corps, cinq régiments présentant un effectif de 10,600 hommes. Sous Victor-Amédée III, les régiments suisses furent amalgamés avec les régiments étrangers et cessèrent d'être envisagés comme troupes suisses; il n'y eut d'exception que pour le régiment valaisan de Courten et le régiment bernois de Roch, qui comptaient chacun 1413 hommes. Ces derniers, auxquels furent adjoints trois autres régiments formés des régiments suisses licenciés en France en 1792, et qui combattaient contre les Français en 1793 et 1794, furent dissous, ainsi que la garde du corps, lors de l'incorporation de la Savoie à la République

française, en 1799 ; leurs débris, après avoir dû combattre quelque temps avec l'armée française en Italie, formèrent plus tard le noyau du premier régiment suisse sous Napoléon. En 1814, le gouvernement sarde entra en négociations avec les Grisons au sujet d'un régiment, dont l'enrôlement ne tarda pas toutefois à être suspendu, de sorte qu'on peut dire que les capitulations finirent avec le siècle dernier. Le nombre total des Suisses au service de la Savoie, de 1582 à 1799, s'élève à près de 55,000 hommes.

A l'époque où la Hollande soutenait la lutte contre les Espagnols, pour s'affranchir de leur joug, ce pays avait déjà des Suisses à sa solde ; c'est ainsi qu'on voit figurer à la bataille de Nieuport, le 2 juillet 1600, deux régiments suisses non capitulés, qui, placés au centre de l'armée hollandaise, contribuèrent éminemment au succès de cette sanglante bataille. Toutefois ce n'est qu'en 1676 qu'une capitulation fut conclue entre les Etats héréditaires et les cantons protestants, afin d'aider la jeune république batave à soutenir la guerre contre la France. Dès lors, jusqu'en 1712, elle compta sous ses drapeaux environ 23,000 Suisses, qui se distinguèrent particulièrement dans la guerre de la succession. Les différents généraux sous lesquels ils combattirent, le prince Eugène, Marlborough, le prince d'Orange, etc., paient un juste tribut d'éloges à leur bravoure, qui brilla surtout à la défense de Huy, à l'assaut de la citadelle de Liège, aux sièges de Bonn et de Limbourg, à la prise du Schellenberg près de Donauwörth, à la sanglante bataille de Höchstett, à la prise d'assaut de Trarbach, puis à la conquête du camp des Français sur la Ghette, et aux batailles de Rumillies et d'Oudenarde. Les sièges de Menin, de Lille, de Gand et de Tournay leur coûtèrent beaucoup de monde et surtout d'officiers. A Malplaquet (11 septembre 1709), six régiments suisses se battirent avec une valeur extraordinaire ; le régiment Mai pénétra le premier dans les retranchements des ennemis, et son drapeau y fut planté par le prince d'Orange ; les Suisses perdirent les deux tiers de leurs officiers et de leurs soldats ; le régiment Metrail laissa tous ses officiers morts ou blessés sur le champ de bataille, et un porte-enseigne dut en prendre le commandement. Ce fut un jour de deuil pour toute la Suisse. Malheureusement il y avait aussi du côté des Français trois régiments suisses, de sorte que des frères se battirent encore ici contre des frères.

Le corps auxiliaire que les Etats-Généraux envoyèrent, en 1715, au roi George I^{er} contre le Prétendant, comptait six bataillons suisses. Ensuite de cet envoi et d'autres modifications, l'effectif des Suisses fut réduit à 5,100 hommes formant quatre régiments, qui furent portés à 7,200 hommes au commencement de la guerre de la succession,

en 1743, et qui, lorsque la Hollande prit, en 1748, une part plus active à la guerre, reçurent un renfort de 2,400 hommes ; en outre, il fut levé cinq nouveaux régiments, dont quatre comptaient 2,400 hommes chacun, et le cinquième 1,200, de sorte qu'il y avait, en 1749, plus de 20,000 Suisses sous les drapeaux hollandais.

Dans les années paisibles de 1752 à 1780, ces troupes subirent une réduction, mais elles furent augmentées de nouveau lors des troubles provoqués par les patriotes hollandais, en sorte que 10,000 Suisses prirent part, en 1793, à la guerre contre la France. Ils furent licenciés, en 1795, après la conquête des Provinces-Unies ; un grand nombre d'entre eux entrèrent au service de la France et de l'Angleterre.

En 1814, le prince d'Orange, devenu roi des Pays-Bas, conclut avec la Confédération une capitulation pour quatre régiments de 2,005 hommes chacun, formant un total de 8,020 hommes, lequel fut réduit plus tard à 6,800.

Le service des Suisses en Hollande finit en 1829 ; les députés belges surent si bien travailler les Etats-Généraux que ceux-ci consentirent enfin au licenciement des Suisses ; cet acte dut provoquer de vifs regrets l'année suivante, lorsque la Belgique se sépara de la Hollande. Le peuple hollandais remplit ses obligations envers les Suisses de la manière la plus consciencieuse, et cette noble conduite mérite d'autant plus d'être signalée que la plupart des autres Etats, entre autres la France, accomplirent rarement leurs promesses. Le service de Hollande avait présenté en général une foule d'avantages sur celui de France ; c'était une pépinière de nombreux officiers qui consacrèrent plus tard leur expérience et leurs connaissances au service militaire de la patrie ; nous citerons entre autres M. le colonel Edouard Ziegler, qui servit dans le régiment de son père, M. le major-général Ziegler, encore vivant, et dont le mérite éminent est apprécié de tous les officiers suisses.

Après ce licenciement, un grand nombre de Suisses entrèrent dans les rangs de l'armée hollandaise ; lors de la mémorable défense de la citadelle d'Anvers, le colonel Emmanuel de Goumœns rejoignit volontairement le brave général Chassé et mourut sur la brèche de cette citadelle si héroïquement défendue. Le général hollandais a donné les plus grands éloges à la valeureuse conduite de ce militaire.

De 1676 à 1829, la Hollande a compté sous ses drapeaux près de 80,000 Suisses.

L'Autriche n'a eu que temporairement des corps suisses à son service, tandis qu'un grand nombre de nos compatriotes ont constamment servi et servent encore en qualité d'officiers dans ses régiments, prin-

cipalement dans l'artillerie et le génie. Les troupes auxiliaires fournies par la Suisse aux empereurs allemands de la maison d'Autriche peuvent être évaluées à 30,000 hommes : 4,000 en 1496, à l'empereur Maximilien I^{er} lors de son expédition de Rome ; 15,000 au même souverain, en 1516 ; plus de la moitié périt à Marignan ; 10,000 à Charles-Quint, en 1521, lors de la conquête du Milanais. Plus tard, quelques régiments furent aussi fournis pour garder les possessions autrichiennes dans le Brisgau et dans la Forêt-Noire ; sous Léopold I^{er} (1702-1717), trois de ces régiments furent toutefois en partie employés sur le Rhin et en Italie. Charles VI et sa fille Marie-Thérèse eurent aussi à plusieurs reprises des corps suisses pour le même but.

Sous François I^{er}, il se forma, en 1799, quatre légions d'émigrés suisses, commandées par les colonels Rovéréa, Salis, Bachmann (général en 1815) et Courten ; ces troupes combattirent avec l'armée austro-russe en Suisse et en Italie, mais elles étaient payées par l'Angleterre, au service de laquelle elles entrèrent définitivement plus tard. Ajoutons que le général autrichien Hotzé, qui fut tué à Schännis en 1799, était aussi un Suisse.

Les corps auxiliaires compris, l'Autriche a eu environ 50,000 Suisses à son service ; on peut en déduire toutefois les 6,000 hommes des quatre légions comme appartenant à l'armée anglaise, puisqu'ils étaient à la solde de l'Angleterre. (*Schw. Militär-Zeitung.*)

CAMPAGNE DE 1799, EN SUISSE ET EN ALLEMAGNE,

D'APRÈS L'ARCHIDUC CHARLES, LES GÉNÉRAUX MASSÉNA, JOMINI, ETC.

, (*Suite.*)

Les manœuvres de Jourdan et de l'archiduc entre le Danube et le Rhin aboutirent aux deux affaires d'Osterach et de Stockach, perdues par les Français, et après lesquelles l'armée française repassa le Rhin à Kehl et Vieux-Brissach les 5 et 6 avril, tandis que Jourdan lui-même se rendait à Paris.

D'autre part en Italie Schérer, après avoir vainement tenté de franchir l'Adige, s'était replié en-deçà de l'Adda ; au milieu d'avril, les Russes avaient fait leur jonction avec les Autrichiens, et Moreau, remplaçant de Schérer, n'avait eu d'autres moyens de préserver l'armée d'Italie contre les progrès des austro-russes, commandés par Souwarow, qu'en se repliant sur Turin.

C'est dans ces circonstances critiques que Masséna fut nommé général en chef des armées du Danube et de l'Helvétie, circonstances qui changeaient totalement sa position et qui devaient le forcer de changer de plan. Il ne s'agissait plus d'envahir le territoire impérial, mais de